## Ferme d'Escoums à Nyer : près de 2 000 m<sup>2</sup> couverts de photovoltaïque

À Nyer, la ferme d'Escoums a procédé, cet été, au raccordement de son système photovoltaïque au réseau. Grâce à un budget de 1,3 M € dont environ 600 000 € financés par des investisseurs "citoyens", l'exploitation agricole de Guillaume Husson va pouvoir bénéficier de deux vastes bâtiments fonctionnels.

UILLAUME Husson, qui a repris un élevage bovin de 35 mères ll y a quelques années sur la commune de Nyer, dans le Haut-Conflent, bénéficie depuis peu de deux grands bâtiments de respectivement 900 et 850 m<sup>2</sup>, couverts de toiture photovoltaïque. "Le premier est destiné à l'élevage, avec le stock de foin, les cornadis et les box pour les veaux à l'engraissement, et le deuxième est un bâtiment de stockage qui abrite du matériel comme le tracteur, un atelier mécanique pour l'entretien, un atelier pour l'activité complémentaire de bois de chauffage et un espace qui servira aux coopérateurs et à la réception des groupes dans le cadre d'une activité d'agri-tourisme et d'éco-tourisme" explique Jean Quilleret, président de l'une des deux SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) créées pour



ce projet, Guillaume Husson étant le président de la seconde. Depuis le 13 juillet, la ferme photovoltaïque est donc raccordée au réseau... Et chacun des 165 coopérateurs qui ont investi, à partir de 200 € la part, devrait donc bientôt commencer à toucher ses retours sur investissements, à hauteur de 3 % (une moyenne).

## 600 000 € de financement participatif

Car ce projet est avant tout collaboratif: "Notre objectif initial était de réunir 500 000 € d'investissements de citoyens, mais nous avons été obligés de l'augmenter à 635 000 € au vu de la frilosité des banques" précise Jean Quilleret. Au 24 juillet, 577 300 €

étaient d'ores et déjà récoltés auprès des financeurs "citoyens". Le reste du financement est toutefois bancaire, portant le budget total à 1,3 M €. Et c'est là que se posent, comme pour bien d'autres projets mêlant agriculture et énergies renouvelables ces derniers temps dans les Pyrénées-Orientales, des questions quant à la légitimité du projet. L'agriculture estelle un simple prétexte à la création de revenus issus de la revente d'électricité, ou la revente d'électricité estelle une béquille indispensable pour aider les exploitants agricoles à passer des périodes difficiles ? Dans ce cas précis, était-il indispensable de construire une telle superficie de bâtiments ? "Non" semble avoir estimé la Chambre d'agriculture dans une note.

## La culture des "bouts de ficelle"

Pour Jean Quilleret au contraire, les superficies correspondent aux exigences de la charte Nature et Progrès, qui impose des critères quant à l'espace dévolu aux animaux. "J'invite tous ceux qui critiquent à s'allonger dans la boue ou la neige en hiver pour réparer du matériel agricole! Pour l'éleveur, il ne s'agit pas de se remplir les poches: ses revenus, en tant que coopérateur, seront minimes. Mais il s'agit de travailler dans de bonnes conditions, puisqu'il est locataire des bâtiments".

"Notre génération, nous avons beaucoup fait avec des bouts de ficelle à
notre époque. Nous avons tenu le
coup... Mais je comprends qu'un jeune
éleveur qui commence ait besoin d'un
équipement fonctionnel pour travailler
dans des conditions correctes" souligne un éleveur de l'ancienne génération. Toujours est-il que localement,
ce projet est vu comme un "plus"
pour le maintien de l'activité agricole
en moyenne montagne... Et qu'il a
conquis, à commencer par la commune de Nyer, qui a participé à son
financement.

F.L.